

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXA WF Inflation Plus, compartiment d'AXA World Funds, classe d'actions : A (H) CHF (LU3293632363)

Émetteur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (« BNPP AM »), qui fait partie du groupe BNP Paribas S.A.

Site Internet : <https://www.axa-im.lu>

Numéro de téléphone : Appelez le +33.1.44.45.85.65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de BNPP AM en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du DIC : 22/05/2026.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**Type**

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - Inflation Plus » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs**Objectif de gestion**

Vise à surperformer, en EUR, les indices des prix à la consommation hors tabac harmonisés (Indice de Référence), sur une base annuelle et net des frais courants.

Cette surperformance annualisée est un objectif et n'est pas garantie.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active par rapport à l'Indice de référence et vise à le surperformer. Dans la mesure où l'Indice de référence est un taux utilisé par la Banque centrale européenne pour évaluer la stabilité des prix à des fins de politique monétaire et où l'allocation des investissements et le portefeuille de titres du Compartiment ne sont pas définis en lien avec l'Indice de référence, l'écart par rapport à l'Indice de référence est susceptible d'être important. La méthodologie de calcul de l'inflation dans la zone euro est disponible sur le site Internet de la Commission européenne. L'Indice de référence est produit et publié selon une méthodologie similaire à celle utilisée pour les obligations indexées sur l'inflation selon le modèle standard telles que les titres français, allemands, italiens et américains indexés sur l'inflation. Les obligations indexées sur l'inflation appliquent notamment des décalages appropriés pour déterminer leur coupon et leur remboursement sur la base d'un taux d'inflation interpolé linéaire quotidien, car les indices de prix ne sont pas immédiatement disponibles à la fin de chaque mois.

Le Gestionnaire gère activement les points morts d'inflation en utilisant des swaps d'inflation (position longue ou courte en fonction de son anticipation des perspectives d'inflation), des obligations indexées sur l'inflation et/ou des contrats à terme. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance et jusqu'à 100 % dans des obligations indexées sur l'inflation, émises par des gouvernements, des établissements publics et des entreprises des pays de l'OCDE uniquement (y compris des pays émergents). Le Compartiment ne peut investir plus de 20 % de son actif net dans des obligations d'entreprise. L'exposition des actifs libellés dans une devise autre que l'EUR sera couverte en EUR.

Le Compartiment investit uniquement dans des titres de créance de qualité Investment Grade. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si trois agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire considère équivalente à ces catégories. En cas d'abaissement de la note de crédit, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. La sélection des titres de créance ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des titres s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire.

Le Compartiment est géré dans une fourchette de sensibilité à l'inflation comprise entre -10 et 10 ans et de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 5 ans.

Le Compartiment peut investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation à concurrence de 20 % de son actif net.

Le Compartiment peut investir dans des titres 144A de manière substantielle en fonction des opportunités et jusqu'à un tiers de son actif net dans des instruments du marché monétaire.

Des produits dérivés, y compris des Credit default swaps, peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture et d'investissement.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Revenu

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de conserver ce produit pendant au moins 5 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investisseurs particuliers visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Informations pratiques

- Dépositaire: State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
- Autres informations pratiques : veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?**Indicateur de risque**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 2 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base d'observations passées. Elle n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Attention au risque de change. Vous recevrez des paiements dans une autre monnaie, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux monnaies concernées. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de contrepartie. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend de la performance future du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 CHF			
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Stress	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 220.00 CHF	7 140.00 CHF
	Rendement moyen chaque année	-27,80%	-6,52%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 010.00 CHF	9 060.00 CHF
	Rendement moyen chaque année	-9,90%	-1,95%
Modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 910.00 CHF	10 470.00 CHF
	Rendement moyen chaque année	-0,90%	0,92%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 760.00 CHF	12 760.00 CHF
	Rendement moyen chaque année	7,60%	5,00%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.

Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

Un indice de référence approprié du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUELS SONT LES COÛTS ?

La personne qui vous conseille ou vous vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Le cas échéant, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- la première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario modéré.
- 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Total des coûts	418.00 CHF	952.00 CHF
Impact annuel des coûts(*)	4,22%	1,85 % chaque année

(*) Cela illustre la manière dont les coûts réduisent votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, il est précisé qu'en cas de sortie de votre part à la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait être 2,77% avant déduction des coûts et 0,92% après déduction des coûts.

Nous pouvons partager une partie des coûts avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous en communiquera le montant.

Ces chiffres comprennent les frais de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (100 EUR). Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

Composition des coûts



Frais ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an	
Frais d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au début de votre investissement. Cela inclut les frais de distribution de 3,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximum que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300,00 CHF
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0,00 CHF
Frais récurrents prélevés annuellement		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	0,94 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation.	91,00 CHF
Frais de transaction	0,28 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction du volume que nous achetons et vendons.	27,00 CHF
Frais accessoires prélevés dans des conditions particulières		
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0,00 CHF

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER LE PRODUIT ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise. Les 5 ans ont été calculés pour être en phase avec le délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante : AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch) et depuis le site Internet <https://funds.axa-im.com/>. Ces documents sont disponibles gratuitement.
- Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs des scénarios de performance précédents, veuillez consulter le site : <https://funds.axa-im.com/>.
- La prise de décision du gestionnaire financier repose en partie, et non pas essentiellement, sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, tels que détaillés dans le prospectus.
- Lorsque ce produit est utilisé dans le cadre d'un contrat en unités de compte, ou d'un contrat similaire, les informations complémentaires, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans le présent document, ainsi que le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de faillite de la compagnie d'assurance, doivent être fournies dans le document d'informations clés du contrat émis par votre assureur, courtier ou autre intermédiaire d'assurance conformément à leur obligation légale.

